



Location des salles communales - Règles et usages

La salle du Préau, la grande salle et le stand de tir sont à louer exclusivement aux habitants de la commune.

Nous vous rappelons brièvement que ces salles sont à réserver auprès de l'administration communale qui ne manquera pas de vous faire parvenir un contrat de location à signer et à retourner.

La clé est à retirer, durant les heures d'ouverture de l'administration, la veille de la réservation ou le jeudi pour une réservation durant le week-end ; une caution de CHF 50.00 sera requise.

Il est indispensable de rendre le local loué nettoyé et débarrassé des éventuels déchets. En cas de non-respect, le locataire devra s'acquitter des frais inhérents au nettoyage.

Déchetterie

Au cas où vous rencontrez un problème avec votre télécommande pour l'entrée à la déchetterie, nous vous remercions de vous adresser à l'administration communale qui peut effectuer le changement de votre pile (réf. 2032) pour un montant de CHF 5.00. Si elle est défectueuse, celle-ci vous sera changée gratuitement.



En cas de perte de la télécommande, une nouvelle, vous sera transmise pour un montant de CHF 35.00.

Places de jeux

La commune dispose de plusieurs places de jeux pour enfants et adolescents dans un environnement proche de la nature. Nous attirons l'attention que les routes et les espaces limitrophes ne peuvent pas être utilisés comme une place de jeux récréatives.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre, accompagnés de vos enfants, sur une place réservée à leur propre usage et ceci pour des raisons de sécurité.



PASSEPORT MORGES ^E _T ENVIRONS VACANCES 11-26 OCTOBRE



6-16 ans
250 ACTIVITÉS

CHF 75.-

Réservation & Infos: www.pv-morges.ch

PASSEPORT
VACANCES
MORGES
ET ENVIRONS





REGION DE COSSONAY



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

du 23 août au 15 novembre 2025

les samedis et lundis de 17h00 à 18h00

(excepté le lundi 6 octobre 2025)

au collège des Chavannes à Cossonay (021/861.04.95)

LES CONTROLES SONT GRATUITS !



En plus de cet horaire, le contrôle des champignons est possible durant la même période à Echallens : Local de la Rovina, Place Emile Gardaz 3, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors des heures susmentionnées, vous pouvez tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles, à leur domicile, au 021 861 25 00, Mme J. Bocherens à La Chaux et au 079 545 72 30, M. J.- M. Froidevaux à Jouxens-Mézery.

Vous pouvez également consulter : le site internet www.vapko.ch où vous trouverez de nombreux renseignements relatifs aux champignons.

NOUVELLE BASE LEGALE dès le 1^{er} juillet 2024 !

Dans le Canton de Vaud, la cueillette des champignons est :

- Limitée à 2kg par jour et par personne
- Effectuée uniquement la journée de 7h00 à 20h00.

Ces mesures découlent de l'entrée en vigueur de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et de son Règlement d'application (RLPrPNP du 29 mai 2024), article 12, qui traite de la récolte des champignons non-protégés.

Téléchargez l'application grace aux QR codes ci-dessous:



**APPLICATION
À TÉLÉCHARGER** 



Stationnement

La commune de Montricher loue des places de parking dans différents endroits du village.

Nous disposons également de places pour des camping-cars et grands véhicules sous le bâtiment de la voirie.

En cas d'intérêt, vous pouvez vous renseigner auprès du greffe municipal.

Nous vous rappelons que le stationnement sur la voie publique n'est pas toléré et sera amendé.

Municipalité

Didier Amez-Droz, Syndic
Administration, finances, RH

Pierre-Yves Morel
Vice-Syndic
Forêts et pâturages, PC, SDIS

Cédric Beaud
Police des constructions,
écoles, ASIABE

Caroly Schopfer
Voirie, routes, eaux et déchets

Norbert Penel
Bâtiments et domaines, sécurité

Administration

Secrétaire municipale :
Laurence Vacheron
021 864 43 52
greffe@montricher.ch
Lu : 16h à 18h30 - Ma : 7h30 à 10h
Me : 9h à 11h - Je : 10h30 à 13h

Contrôle des habitants :
Linda Baudin
021 864 56 70
controle@montricher.ch
Lu : 16h à 18h30 - Ma : 7h30 à 10h
Je : 10h30 à 13h

Bourse : Agnès Harr
021 804 16 50
bourse@montricher.ch
Lu : 13h30 à 17h - Ma : 8h à 12h

© Imprimerie ROS - Papier recyclé 100%



JEUNESSE DE MONTRICHER

FAJITAS À GOGO 35.-

Apéro offert et dessert

**LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025
DÈS 19H À LA CANTINE DES ÂGES
À MONTRICHER**

BAR AMBIANCE JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT
INSCRIPTION JUSQU'AU 2 NOVEMBRE AU
077/444.83.68

